

AVIS

Nous portons à votre connaissance que les inscriptions à l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) des **doctorants** pour l'année universitaire **2025/2026** sont ouvertes.

Par conséquent, nous vous prions de bien vouloir inviter les doctorants concernés à effectuer les démarches suivantes :

- Compléter leurs informations personnelles sur le site amo.uca.ma
- Créer un compte sur le portail de la **CNOPS** afin de suivre l'état d'avancement de leur demande d'immatriculation.



Le Doyen
Pr. Said ZOUHAIR